

LONGES



Qu'est-ce qu'une longe ?

La longe est un EPI (Équipement de Protection Individuelle) composée d'une corde ou d'une sangle qui permet notamment d'assurer la montée d'un élagueur dans un arbre. Pour cela, elle a besoin de s'attacher d'un côté au mousqueton et de l'autre au harnais porté par le professionnel. Elle sert ainsi de poignée au travailleur, raison pour laquelle sa longueur ne doit pas dépasser celle d'un bras.

La longe existe en plusieurs modèles, en voici les principaux accompagnés de leur caractéristiques :

- La longe de maintien : Permet de se maintenir en position une fois atteint le haut de l'arbre ou le point choisi. Contrairement aux autres modèles de longe, celle-ci ne peut pas retenir une chute. Il s'agit juste d'une longe de commodité, destinée à des travaux en tout genre comme les travaux de raccordement, d'électricité, etc.
- La longe antichute : Conçue pour retenir un individu en train de chuter. Elle est dotée d'un absorbeur d'énergie respectant la norme EN 355 qui permet de compenser la force exercée par la chute de l'individu et ainsi l'immobiliser avant qu'il n'atteigne le sol. C'est l'une des protections antichute les plus efficaces.
- La longe antichute en "Y" : Permet au grimpeur de se déplacer facilement tout en étant assuré en cas de chute, car elle possède un absorbeur d'énergie. Lorsque le grimpeur s'est immobilisé au point choisi, il doit accrocher les deux connecteurs sur le même point d'ancrage. Quand il est en mouvement, ils peuvent avoir deux points d'ancrage différents. Par contre, il ne faut jamais accrocher le second connecteur au niveau de la ceinture de maintien ou sur la boucle sternale du harnais d'élagage car en cas de chute, l'absorbeur d'énergie ne peut plus assumer son rôle et c'est l'accident assuré.
- La longe de retenue (ou de liaison) : Ce n'est pas une longe antichute, elle ne peut donc pas servir à reprendre la chute d'une personne. Elle peut seulement retenir une personne et l'empêcher d'accéder à un endroit dangereux où elle risquerait de tomber.

Les risques contre lesquels elle protège

La longe a pour but de protéger contre les chutes de hauteur en connectant les différentes structures, cordes ou autres équipements qui assurent la sécurité du travailleur, en retenant sa chute, ou en empêchant qu'elle ne survienne.

A ce titre, c'est un EPI (Équipement de Protection Individuel) de catégorie 3, c'est-à-dire qu'il protège contre les risques mortels.

La réglementation

Une longe peut être certifiée par trois normes européennes :

Norme EN 354 pour les longes de moins de 2m

Elle concerne les longes de maintien faites de corde, fibre synthétique, câble métallique, sangle ou chaîne et dont la longueur maximale de celle-ci est de 2 mètres. La norme distingue la longe fixe de celle réglable et précise que leurs extrémités doivent posséder des terminaisons appropriées.

D'après EN 354, une longe doit être capable de résister à une force de 22 kN sans déchirement ni rupture.

Il s'agit de la norme de base pour toute longe mise sur le marché. Elle ne garantit pas que la longe sera capable de supporter le poids du travailleur en cas de chute. Au contraire, il est vivement déconseillé d'utiliser une longe avec la seule norme EN 354 pour assurer sa chute.

Norme EN 355 pour les absorbeurs d'énergie

Elle est spécifique aux absorbeurs d'énergie qui se placent sur une longe. Cette longe devient donc une longe antichute pour la distinguer de la longe de maintien sans absorbeur. La norme précise que l'absorbeur d'énergie est composé d'un système d'arrêt des chutes qui est spécialement conçu pour dissiper l'énergie cinétique créée par la chute et ainsi réduire le risque de blessure. Les forces produites sur le corps à la suite d'une chute ne doivent pas dépasser 6 kN (ou 600 daN).

EN 355 énumère les différents tests effectués sur l'absorbeur d'énergie afin d'assurer de sa bonne fabrication. Ils ont lieu notamment sur la performance dynamique, la précharge statique et la résistance statique. La performance dynamique est calculée à partir de la force de freinage et de la distance d'arrêt nécessaires à l'absorbeur d'énergie pour retenir la chute du grimpeur.

Norme EN 358 pour les longes de maintien au travail

La norme traite des systèmes de maintien au travail qui sont composés d'une ceinture de maintien et d'une longe. La ceinture de maintien sert à maintenir et soutenir le grimpeur pendant son ascension. Elle est attachée à la longe qui elle sert à relier la ceinture à un point d'ancrage. Ces deux éléments permettent d'effectuer des travaux en hauteur de manière prolongée car elles maintiennent le travailleur aussi longtemps qu'il le faut.

La durée de vie

Les fabricants proposent en général une durée de vie entre 10 ans et 5 ans dans des conditions de faible utilisation et en milieu non pollué. Il faut cependant réduire cette durée de vie en fonction de l'intensité d'utilisation et de l'agressivité du milieu. Un milieu acide, corrosif, ou des projections conduisent à une dégradation plus rapide des éléments synthétiques et donc à un remplacement plus rapide.

Le fabricant indique les critères pour déterminer si la longe doit être remplacée.